

FORMATION

Présence de personnel externe au Quartier Opératoire

En association avec : Afiso , ABPH & Zorgnet/Icuro



PERSONNEL EXTERNE AU QUARTIER OPÉRATOIRE

La présence du personnel des firmes de l'industrie de dispositifs médicaux dans le quartier opératoire soulève des questions pratiques et juridiques.

beMedTech a fait partie d'un groupe de travail pluridisciplinaire au sein de Zorgnet/Icuro, où cette problématique a été discutée de façon détaillée.

Le but était de créer un cadre dans lequel les firmes qui offrent des dispositifs médicaux et qui, pour cela, envoient des représentants dans le quartier opératoire, puissent continuer à travailler avec les hôpitaux de manière légale et acceptable pour chacune des parties.

Cela signifie entre autres qu'un nouveau cadre conceptuel a été mis en place dans lequel le rôle du « Conseiller Technique » ainsi que les règles de conduites auxquelles ils doivent se tenir sont clairement définies.

Pour permettre aux personnels externes de faire leur travail à l'hôpital (oui ou non au QO) de façon optimale et en toute sécurité, dans le respect des législations existantes et à la lumière de ce nouveau cadre de référence, beMedTech et Zorgnet/Icuro ont travaillé ensemble à cette formation.

L'intention est surtout de fournir aux « Conseillers Techniques » qui auront fait la preuve de leurs connaissances et de leurs capacités au moyen d'un test, une attestation et un badge qui, dans peu de temps, pourraient être demandés par les hôpitaux comme une garantie pour pouvoir être actif dans les quartiers opératoires.

Le but est surtout de fournir aux « Conseillers Techniques » qui auront prouvé leurs connaissances et leurs capacités via un test, une attestation et un badge qui, dans peu de temps, pourraient être demandés par les hôpitaux comme une garantie pour pouvoir être actif dans les quartiers opératoires.

La formation comprend 2 modules séparés mais complémentaires d'une journée entière chacun.

Module 1 : module théorique « product trainer »

Module 2 : module théorique et pratique « conseiller technique »

Le test à la fin du module 2 comprend un test écrit de connaissances théoriques (module 1 + module 2) et un test pratique (module 2 pratique)

PERSONNEL EXTERNE AU QUARTIER OPÉRATOIRE

Module 1 : PRODUCT TRAINER

➔ Ce module s'adresse à tous les représentants actifs au sein de l'hôpital.

Les sujets suivants seront traités durant cette session :

- Aperçu général de la structure hospitalière avec des explications concernant les différents services et organes pour les représentants (QO/CSA/PHARM/CMM/...)
- Vue d'ensemble des niveaux de décisions et des niveaux de compétences au sein de l'hôpital.
- Flow des produits achetés.
- Financement des hôpitaux en général (y compris les adjudications publiques).
- Responsabilité centrale
- Financement des dispositifs médicaux (BMF – nomenclature – notification – listes limitatives – prix plafond – marge de sécurité – quote part patient – marge de délivrance pharmacie – forfaits – ...)
- Fonctionnement et responsabilité de la pharmacie hospitalière concernant les dispositifs médicaux.
- Points d'attention spécifiques du pharmacien : consignations – sets ancillaires – ...
- Législation européenne et belge concernant les dispositifs médicaux : instances compétentes, le marquage CE et les obligations locales.
- Directives spécifiques et conseils de beMedTech : set ancillaires et consignations – déontologie – concept du groupe de travail « externes » : product trainer – conseiller technique – conseiller externe

Agenda :

09h00	<i>Accueil et café</i>
09h30 – 10h00	Wim Vandenberghe (beMedTech)
10h00 – 11h00	Direction hospitalière – Krista Vandenborre (Alfa Management)
11h00 – 11h15	<i>Pause</i>
11h15 – 12h15	Direction hospitalière – Krista Vandenborre (Alfa Management)
12h15 – 13h15	<i>Lunch</i>
13h15 – 14h45	Législation & Financement DM + directives beMedTech – Annick De Keyzer
14h45 – 15h00	<i>Pause</i>
15h00 – 16h00	Pharmacie hospitalière – Bénédicte Lambaux (UCL Saint Luc Bruxelles)

Date : Lundi 3 octobre 2022

Lieu : Holiday Inn Brussels Airport – Holidaystraat 7, 1831 Diegem

Frais de participation : € 225 (Hors TVA)

PERSONNEL EXTERNE AU QUARTIER OPÉRATOIRE

Module 2 : CONSEILLER TECHNIQUE

→ Ce module s'adresse à tous les représentants actifs au sein de l'hôpital et au quartier opératoire.

Partie théorie :

- Structure et fonctionnement QO/ CSA/ Recovery/ ... : zones, personnel, compétences
- Qu'attend-on d'un conseiller technique : ce qu'il peut (pas) faire , ce qu'il sait (pas) ...
- Le Règlement d'Ordre Intérieur : Accès/ Hygiène/Sécurité/ Privacy
- Flow logique du matériel avant et après l'intervention

Partie pratique :

- Directives pratiques pour le conseiller en zone non-stérile : Comment être actif au QO en dehors du champ stérile, radioprotection, ...
- Conseiller en zone stérile : laver et brosser – s'habiller stérile – règles de stérilité pendant l'intervention – radioprotection, ...

Agenda:

08h30 *Accueil et café*

09h00 – 10h00 beMedTech: concept

10h00 – 10h15 *pause*

10h15 – 12h15 AFISO : partie théorique

12h15 – 13h15 *Buffet sandwiches*

13h15 – 15h15 AFISO : partie pratique (scindé en 2 groupes) + **Test pratique**

15h15 – 15h30 *pause*

15h30 – 17h00 **TEST : test écrit des connaissances techniques (module 1 + module 2)**

Pour réussir ce test, nous vous conseillons de suivre complètement aussi bien le module 1 que le module 2 et de bien lire à l'avance le syllabus (mod. 2 – théorie) qui vous sera remis au moment de l'inscription au module 2.

Date : Lundi 17 octobre 2022

Lieu : Holiday Inn Brussels Airport – Holidaystraat 7, 1831 Diegem

Enseignants : beMedTech et AFISO

Participation : € 275 (Hors TVA)

Le test sera jugé par une commission d'examen composée d'une équipe de différents enseignants. Si vous avez réussi le test, vous recevrez une attestation et un badge personnel. Dans une prochaine phase, ce badge pourrait être exigé par les hôpitaux comme une des conditions pour circuler au quartier opératoire en tant que Conseiller technique.

→ Inscriptions : Aurélie Vanoverschelde – a.vanoverschelde@bemedtech.be